



Vers un commun effort

Discours du Trône

Le 12 novembre 2009



Une île unie

Un avenir unique



L'honorable
Barbara A. Hagerman
Lieutenant-gouverneure de
l'Île-du-Prince-Édouard



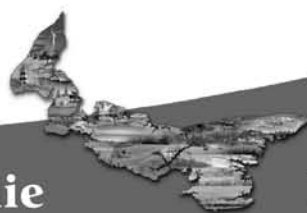
Vers un commun effort

Discours du Trône

Troisième session de la
soixante-troisième assemblée générale
de l'Île-du-Prince-Édouard

Le 12 novembre 2009
à 15 heures

Une île unie



Un avenir unique

*Madame la Présidente et
membres de l'Assemblée législative,*

C'est une fois de plus à moi que revient l'honneur et le privilège de vous accueillir au nom de Sa Majesté la Reine Elizabeth II à la troisième session de la soixante-troisième assemblée générale de l'Île-du-Prince-Édouard.

Depuis que la population prince-édouardienne a manifesté son désir de changement aux dernières élections, mon gouvernement a beaucoup accompli dans notre province. Notre communauté insulaire est aujourd'hui plus forte, et elle a surmonté avec brio les difficultés qui ont déferlé sur le monde.

Éloignés des conflits et de la pauvreté qui déchirent de vastes pans du globe, nous occupons une place privilégiée sur l'échiquier mondial : nous avons la chance d'appartenir à la grande famille canadienne et apprécions profondément les avantages de notre communauté insulaire, qui bénéficie d'excellents rapports avec ses voisins.

Nous avons un profond respect pour les hommes et les femmes de nos forces armées qui mettent quotidiennement leur vie au service de notre sécurité à tous. Nous remercions sincèrement ces braves Canadiens et Canadiennes qui assurent confort et réconfort aux victimes.

Cet automne, le virus de la grippe H1N1 a mis à l'épreuve toute la population canadienne. Jamais n'avait-on vu une campagne de vaccination de cette ampleur. Et, dans les circonstances, on se doit de souligner la patience et la sollicitude dont la population insulaire a fait preuve. Mon gouvernement est aussi reconnaissant envers les professionnels de la santé dévoués pour leur excellent travail, tant sur le plan de la vaccination que de la gestion des préoccupations de la population.

Vers un commun effort

Madame la Présidente, la volonté de la province d'organiser les Jeux d'été du Canada 2009 est l'un des exemples les plus probants et réussis de la capacité des Insulaires à travailler ensemble.

Pour la première fois dans l'histoire du pays, les Jeux ont été organisés dans une province en entier, où des bénévoles, des athlètes, des familles et des collectivités de partout ont convergé vers un but commun. Nous devons de sincères remerciements à nombre d'Insulaires, mais je souhaite plus particulièrement rendre hommage au travail effectué par le regretté Elmer MacFadyen, grand maître-d'œuvre de cette manifestation réussie.

Au cours des deux dernières années, mon gouvernement a œuvré sans relâche à l'application d'une approche unifiée devant les défis qui se posent pour notre communauté insulaire.

Je demeure extrêmement impressionnée par la volonté de notre population de se retrousser les manches devant ces défis propres à un monde en constante évolution, et d'adopter les concepts que nous avons proposés pour fortifier la population comme la province.

- Au début de 2010, la quasi-totalité des foyers et entreprises Insulaires auront accès à Internet haute vitesse, et des milliers d'Insulaires se prévalent déjà des nouvelles possibilités associées au service à large bande en milieu rural.
- L'introduction de la bourse George Coles s'est traduite par une augmentation sans précédent des inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire, les jeunes insulaires se prévalant ainsi des outils nécessaires à leur réussite.
- Plus de 3 000 foyers ont pris part aux programmes de l'Office de l'efficacité énergétique, ce qui leur a permis d'accroître leur confort et leur sécurité économique tout en protégeant l'environnement de la province.

Mon gouvernement a œuvré sans relâche à l'application d'une approche unifiée devant les défis qui se posent pour notre communauté insulaire.

- Les jeunes médecins répondent à l'appel de notre premier Programme de résidence en médecine familiale et contribuent ainsi à offrir aux Insulaires l'un des meilleurs accès aux médecins de famille au pays.
- Les enseignants de la province travaillent avec assiduité à l'introduction de la maternelle à plein temps dans le système scolaire, une initiative à laquelle des milliers de familles insulaires prendront part au cours des années à venir.
- Les diverses collectivités de la province ont consacré temps et ressources au plan d'immobilisations le plus ambitieux de notre histoire; elles se sont en effet jointes à mon gouvernement dans ses efforts pour vaincre les pires répercussions de la morosité économique mondiale.

Les enseignants de la province travaillent avec assiduité à l'introduction de la maternelle à plein temps dans le système scolaire.

Surmonter l'adversité

Depuis le dernier discours du Trône de mon gouvernement, l'économie mondiale a connu une série de secousses et de problèmes qui perdurent.

Je suis très fière que mon gouvernement ait été l'un des premiers à reconnaître les risques associés à l'économie mondiale. Les mesures que nous avons prises ont contribué à protéger l'Île contre les pires répercussions de la récession, et elles continuent d'aider les secteurs directement touchés par le ralentissement économique.

Nous serons encore éprouvés, mais je suis certaine que mon gouvernement s'est adéquatement préparé à affronter ces difficultés et à amoindrir les répercussions à long terme de la chute de l'économie mondiale.

La réponse audacieuse de mon gouvernement, qui a adopté un plan d'immobilisations quinquennal d'une ampleur jamais vue, a soutenu ces efforts colossaux. Cet investissement de 510 millions de dollars a en outre joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des programmes d'infrastructure Bâtissons l'Î.-P.-É. Depuis 2007, mon gouvernement collabore avec ses homologues fédéraux et municipaux à près de 250 projets d'infrastructure, ce qui représente une injection de fonds d'un peu plus de 200 millions de dollars au total dans l'économie insulaire. Toutefois, ces investissements en immobilisations ne sont qu'un catalyseur : les véritables leaders dans la lutte contre la récession sont tous ces particuliers et entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard qui demeurent optimistes et déterminés par rapport à un monde aujourd'hui bien différent et qui comporte toujours son lot de défis.

Mon gouvernement fournit bon nombre des outils nécessaires pour soutenir ces efforts, mais le mérite revient surtout aux Insulaires qui les emploient avec grande efficacité.

Priorités provinciales

Au cours de la troisième session de la soixante-troisième assemblée générale, mon gouvernement compte mettre de l'avant diverses initiatives pour renforcer notre communauté.

Chacune de ces initiatives vise à compléter nos forces, à mieux protéger les Insulaires et à promouvoir des programmes et services supérieurs :

- Mon gouvernement travaillera à la mise en œuvre sans heurt de la maternelle à plein temps dans le système scolaire d'ici septembre 2010.
- On créera trois centres d'affaires régionaux en milieu rural grâce auxquels nos entreprises auront accès sous un même toit aux programmes et services dont elles ont besoin pour réussir et croître.

Depuis 2007, mon gouvernement collabore avec ses homologues fédéraux et municipaux à près de 250 projets d'infrastructure.

- Avec le soutien de mon gouvernement, le Collège Holland exploitera un nouveau centre de formation régional à Prince-Ouest, où il offrira divers programmes répondant aux besoins sociaux et économiques de la région.
- Un nouveau modèle de soins axé sur le travail d'équipe sera mis à l'essai dans le système de santé afin d'utiliser à leur plein potentiel nos ressources humaines compétentes en santé.
- On adoptera la législation nécessaire à la création de Santé Î.-P.-É., organisme indépendant qui assurera la prestation des services de santé dans la province en tirant profit du leadership communautaire en fonction d'un cadre strict de reddition de comptes et de surveillance de sorte à assurer la prestation de services de santé intégrés de grande qualité partout dans la province.
- La *Tobacco Health Care Costs Recovery Act* (loi de recouvrement des coûts en santé dus aux produits du tabac) va permettre au gouvernement provincial de poursuivre les grands fabricants de produits du tabac pour les dommages causés à la santé de sa population.
- Le gouvernement entamera des consultations cet automne sur une loi relative aux cartes-cadeaux afin de protéger les Insulaires contre ceux qui pourraient abuser de leur générosité.
- On élaborera aussi un cadre de prospérité sociale pour aider tous les Insulaires à profiter des possibilités et avantages qui s'offrent à eux et qui viendra renforcer la Stratégie de prospérité insulaire et celle sur le développement rural.
- Le gouvernement continuera ses négociations pour réduire les coûts d'énergie des Insulaires.
- Le gouvernement va poursuivre le travail de persuasion entamé par le premier ministre auprès du gouvernement fédéral afin d'obtenir un financement accru de l'éducation postsecondaire.

Avec le soutien de mon gouvernement, le Collège Holland exploitera un nouveau centre de formation régional à Prince-Ouest, où il offrira divers programmes.

- Le gouvernement maintiendra l'équité en matière d'imposition sur le revenu pour l'ensemble des Insulaires en misant sur les mesures adoptées qui, depuis 2007, ont permis aux Insulaires d'économiser plus de 50 millions de dollars. À compter de 2010, le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour que tout changement à l'évaluation des impôts fonciers prélevés sur les logements de type propriétaire-occupant soit associé au changement du coût de la vie. En outre, aucune augmentation n'est prévue en 2010.
- On proposera des modifications à la *Highway Traffic Act* (code de la route) de sorte à interdire l'utilisation d'appareils de poche au volant et à promouvoir la sécurité routière.
- La *Pesticides Control Act* (loi sur le contrôle des pesticides) marquera une réduction drastique de l'utilisation des pesticides pour la pelouse, ce qui touche plus de 240 produits chimiques actuellement en vente dans la province.

Le gouvernement maintiendra l'équité en matière d'imposition sur le revenu pour l'ensemble des Insulaires en misant sur les mesures adoptées qui, depuis 2007, ont permis aux Insulaires d'économiser plus de 50 millions de dollars.

Vers un système de santé provincial intégré

Peu de temps après son élection au milieu de 2007, mon gouvernement a entrepris un processus global de modernisation du système de santé provincial en collaboration avec les professionnels de la santé, le personnel et d'autres intervenants.

On a résisté à l'attrait de solutions ad hoc et à court terme au profit d'un plan visant l'intégration complète des services et l'accès universel à des soins de grande qualité à long terme.

Madame la Présidente, je suis fière que mon gouvernement ait eu l'audace d'emprunter cette voie, car le travail de transformation et de renouvellement du système de santé pour une prestation durable des soins aux Insulaires est aujourd'hui bien avancé.

On aura de plus en plus recours à une approche de prestation des soins axée sur le travail d'équipe, ce qui permettra à nos fournisseurs les plus spécialisés de se concentrer sur ce qu'ils font de mieux tout en optimisant l'utilisation de toutes nos ressources.

Au cours de l'année à venir, ce nouveau modèle sera mis en œuvre par l'intermédiaire de projets pilotes partout au sein du système de santé, ce qui comprend l'unité 3 de l'hôpital Queen Elizabeth, l'unité de chirurgie de l'hôpital du comté de Prince et l'unité des soins intensifs de l'hôpital Kings County Memorial, le foyer Wedgewood et les services de soins à domicile de Summerside. La rétroaction tirée de ces projets pilotes permettra de peaufiner le modèle, qui doit être déployé progressivement dans l'ensemble du système de santé.

Au bout du compte, un système de santé durable et de grande qualité n'est possible qu'avec une structure de gouvernance efficace. Dans la foulée des recommandations du Conseil consultatif sur la gouvernance en santé, mon gouvernement doit proposer une loi autorisant le transfert de la prestation des services et de l'exploitation du système de santé, ce qui comprend les programmes de soins dentaires et relatifs aux médicaments, à un nouvel organisme indépendant appelé Santé Î.-P.-É. Cette législation établira clairement les rôles, responsabilités et comptes à rendre, tant du point de vue du ministère que de celui de Santé Î.-P.-É.

Ces mesures peuvent passer inaperçues au quotidien, mais, sans elles, il ne serait pas possible d'assurer aux Insulaires les soins dont ils ont besoin à long terme. Au cours de l'année à venir, mon gouvernement collaborera avec ses importants partenaires au sein du système de santé afin de concevoir et de mettre en œuvre ces changements.

Nous faisons en outre des progrès sur de nombreux fronts pour renforcer les soins et services de santé chers aux Insulaires. Certaines de ces mesures visent à réduire l'incidence de deux des maladies les plus graves : le cancer et les accidents cérébrovasculaires.

- On a terminé l'agrandissement du Centre de traitement du cancer de l'Î.-P.-É., et les Insulaires peuvent maintenant aspirer à un traitement plus rapide et plus efficace.

Nous faisons des progrès sur de nombreux fronts pour renforcer les soins et services de santé chers aux Insulaires.

- On a aussi amélioré les services de dépistage du cancer. On a lancé plus tôt cette année un programme pilote de dépistage du cancer colorectal qui a déjà pris de l'ampleur et sera déployé dans toute la province cet hiver. Avec le soutien estimé de la Fondation de l'hôpital Queen Elizabeth et de celle de l'hôpital du comté de Prince, on a acheté trois nouveaux mammographes numériques grâce auxquels on pourra dépister le cancer du sein de manière plus précise et rapide, et mon gouvernement a augmenté le personnel et les ressources pour concrétiser ces avantages et réduire le temps d'attente.
- Un modèle provincial de soins en cas d'accident cérébrovasculaire aigu est actuellement mis en place et comprend une unité de réadaptation à l'hôpital Queen Elizabeth, ainsi qu'un programme provincial de prévention secondaire pour aider les Insulaires qui ont eu un accident cérébrovasculaire ou une attaque ischémique transitoire.

Ces investissements sauveront des vies.

La médication est un autre élément fondamental du traitement du cancer et d'autres maladies chroniques.

- Ainsi, au cours des deux dernières années, mon gouvernement a accru le financement du Programme de médicaments de près de 6 millions de dollars ou 22 %, ce qui s'est traduit par l'ajout de près de 40 nouveaux médicaments à sa liste des médicaments couverts et l'amélioration de la santé et de la qualité de vie de près de 3 500 Insulaires atteints d'une maladie chronique.
- L'an dernier, mon gouvernement a aussi mené le Projet pilote de médicaments pour soins palliatifs à domicile qui couvrait le coût des médicaments dont les personnes admissibles ont besoin pour leur confort et l'allègement de leurs souffrances, dans l'endroit de leur choix, notamment à la maison, durant les derniers jours de leur vie. Ce projet a fait la preuve des avantages de tels services pour les Insulaires et le système de santé, de telle sorte que le gouvernement a décidé d'en élargir la portée et d'y investir 750 000 \$ de plus.

Mon gouvernement a accru le financement du Programme de médicaments de près de 6 millions de dollars ou 22 %.

On a d'ailleurs investi massivement dans l'amélioration des établissements de soins et le soutien de l'accès aux soins d'urgence :

- Des investissements sont visibles partout dans l'ouest de la province, que ce soit par l'agrandissement du service des urgences d'Alberton, l'aménagement d'un nouveau centre de soins primaires à Tyne Valley ou encore l'élargissement de la portée des services de santé mentale et de toxicomanie et l'ouverture d'autres lits de soins de longue durée à O'Leary.
- À Charlottetown, les rénovations faites au service des urgences de l'hôpital Queen Elizabeth devraient être terminées d'ici la fin du printemps. Les Insulaires auront alors accès à un environnement davantage axé sur le patient, et la construction accélérée du nouveau centre de soins ambulatoires devrait être en cours.
- Afin de soutenir l'accès aux soins aigus pour ceux qui en ont le plus besoin, on a éliminé les frais de transport aérien ou terrestre d'urgence à l'extérieur de la province en 2008, de même que les frais de services ambulanciers pour les aînés dans la province en avril 2009.
- Au cours des cinq prochaines années, plus de 50 millions de dollars seront investis dans le remplacement de cinq foyers provinciaux, un élément clé de la Stratégie sur le vieillissement en santé annoncée récemment par mon gouvernement. Un tel investissement permettra de servir les résidants qui ont défini notre société avec la dignité et le respect qu'ils méritent alors qu'ils vieillissent et que leurs besoins en matière de soins de santé changent.

Plus de 50 millions de dollars seront investis dans le remplacement de cinq foyers provinciaux, un élément clé de la Stratégie sur le vieillissement en santé annoncée récemment par mon gouvernement.

Madame la Présidente, mon gouvernement est conscient que les résidants de tous les groupes d'âges doivent avoir un juste accès aux soins de santé.

Ces deux dernières années, les Insulaires ont aidé le gouvernement à définir une stratégie d'aide aux jeunes toxicomanes. Ce mois-ci, on a lancé un programme de traitement de jour pour les jeunes au Royalty Centre, qui comprend des installations recréant une atmosphère familiale pour les jeunes qui ne peuvent pas s'y déplacer tous les jours parce qu'ils vivent trop loin du Centre.

L'investissement dans les professionnels de la santé dévoués au service des Insulaires est l'une des pierres angulaires de l'orientation stratégique de mon gouvernement.

Le programme de soins infirmiers auxiliaires à O'Leary et le Programme de soins infirmiers accéléré de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard ont accru la capacité de former du personnel infirmier et d'autres professionnels de la santé.

Mon gouvernement s'est engagé à ce que chaque Insulaire ait un médecin de famille et progresse en ce sens. L'effectif provincial actuel des médecins de famille, de même que le nombre de médecins praticiens, n'a jamais été aussi imposant. Et d'autres avantages devraient découler des décisions de mon gouvernement d'ajouter des places en médecine à l'Université Memorial et de créer le Programme de résidence en médecine familiale. En vertu de ce programme, lancé en juillet dernier, cinq résidents en médecine familiale font deux ans de formation dans la province, ce qui permet d'offrir un soutien apprécié aux médecins de famille et peut amener les résidents à rester pratiquer à l'Île-du-Prince-Édouard.

À compter de l'hiver 2010, mon gouvernement versera des bourses conditionnelles à une promesse de service aux paramédics insulaires qui souhaitent suivre la formation en soins avancés.

Ces mesures, et bien d'autres encore, illustrent la priorité accordée par mon gouvernement au concept d'un système de santé provincial intégré. Au cours de l'année à venir, la santé demeurera une priorité, puisque nous mettrons entre autres l'accent sur la création d'un système de gouvernance responsable pour notre système de santé provincial intégré; sur la mise en œuvre d'un nouveau modèle de soins qui utilisera toutes nos ressources humaines en santé à leur plein potentiel d'après une approche axée sur le travail d'équipe et privilégiant le patient; et sur l'optimisation de nos installations, lits et ressources en santé. Ces mesures, de même que l'engagement continu de nos professionnels de la santé dévoués, permettront d'assurer aux Insulaires des soins de santé de grande qualité et durables.

Au cours de l'année à venir, la santé demeurera une priorité.

Vers un système d'éducation garant d'avenir

Mon gouvernement est conscient que la vision que la population a de l'avenir est intimement liée à un système d'éducation amélioré, et il y adhère. Dès leur plus jeune âge et jusqu'aux études postsecondaires les plus poussées, mon gouvernement appuiera tous les efforts déployés pour améliorer les services et programmes offerts aux Insulaires. Mon gouvernement reconnaît le rôle important joué par nos enseignants et notre personnel, tout aussi compétents que dévoués. En collaboration avec les apprenants et les familles, ils veillent à ce que chaque enfant ait l'occasion de se développer et d'exploiter son plein potentiel.

L'introduction de la maternelle à plein temps dans le système scolaire est la mesure la plus importante prise dans le domaine depuis plus d'une génération.

Les enfants de l'Île-du-Prince-Édouard seront ainsi mieux préparés à une vie d'apprentissage, et cette initiative aussi majeure que profonde ira de l'avant dès septembre 2010.

Mon gouvernement est reconnaissant envers tous ceux et celles qui travaillent sans relâche à la mise en œuvre sans heurts de ce nouveau système et sera heureux de souligner le cheminement des 1 500 jeunes qui, les premiers, termineront le programme en juin 2011.

Mon gouvernement est conscient de l'incidence qu'un tel changement aura sur le secteur de la petite enfance. Mon gouvernement sait que l'éducation et les soins offerts à la petite enfance portent leurs fruits toute la vie et fournit un soutien essentiel aux familles de l'Île-du-Prince-Édouard. Mon gouvernement travaille en collaboration avec le secteur de la petite enfance afin de définir les répercussions d'un tel changement sur ses ressources humaines et financières, ainsi que de cerner les mesures transitoires envisageables pour la viabilité du secteur. Au cours de l'année qui vient, mon gouvernement mettra sur le travail accompli dans ce dossier pour mener un examen exhaustif et élaborer une vision et une stratégie à long terme pour le développement sain et le mieux-être de nos enfants et familles.

Les enfants de l'Île-du-Prince-Édouard seront ainsi mieux préparés à une vie d'apprentissage, et cette initiative aussi majeure que profonde ira de l'avant dès septembre 2010.

Au fil du cheminement scolaire des jeunes, de la maternelle aux études supérieures, ceux-ci découvriront une province leur offrant de multiples possibilités à toutes les étapes de leur vie. Pour plus de 400 enfants, ces possibilités nouvelles se présenteront dès l'automne avec l'accès à un plus large éventail de programmes et services éducatifs dans leur nouvelle école. Voilà le résultat d'un processus public et de débats aussi difficiles que nécessaires pour veiller à ce que notre infrastructure scolaire réponde le mieux possible aux besoins changeants de notre population étudiante.

Mon gouvernement tient à remercier tous ceux et celles qui ont pris part à ces discussions nécessaires sur les changements à apporter à l'emploi de nos ressources provinciales en matière d'éducation. L'énergie, l'engagement et le dévouement qui ont marqué ces échanges montrent à quel point le discours démocratique se porte bien et que le but ultime est d'offrir la meilleure éducation possible à nos enfants.

Dans un même temps, mon gouvernement s'est engagé à investir dans nos établissements et programmes postsecondaires afin d'aider nos jeunes à réaliser leurs rêves, et de répondre à la demande provinciale pour des travailleurs qualifiés dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'industrie. Depuis l'arrivée au pouvoir de mon gouvernement, le financement de nos précieux établissements d'enseignement postsecondaire a crû de plus de 30 %, passant de 35 millions de dollars en 2006-2007 à près de 47 millions de dollars cette année.

Dans la foulée, nos établissements d'enseignement postsecondaire prennent les mesures requises pour offrir aux jeunes des possibilités d'apprentissage et de formation nouvelles et plus vastes qui sont autant d'outils nécessaires au renforcement de notre société et de notre économie.

Le Collège Holland construit un nouveau centre des sciences et des technologies de 280 places à Charlottetown, ce qui lui permettra de doubler sa capacité d'accueil et ainsi de répondre aux besoins croissants dans le secteur des biosciences, en plus d'intégrer de nouveaux programmes en restauration patrimoniale et en conservation de l'énergie. De plus, le Collège Holland compte maintenant un nouveau programme de ferronnerie de près de 50 places à Georgetown, en plus d'offrir de nouveaux programmes dans l'ouest de la province, dont un sur l'énergie éolienne à Summerside et un autre de formation en soins infirmiers auxiliaires

*Au fil du
cheminement scolaire
des jeunes, de la
maternelle aux études
supérieures, ceux-ci
découvriront une
province leur offrant
de multiples
possibilités à toutes les
étapes de leur vie.*

à Prince-Ouest. La cuisine la plus branchée du Canada, lancée en octobre, permettra à l'Institut culinaire du Canada, affilié de renommée mondiale du Collège Holland, de collaborer avec l'industrie pour créer de nouveaux aliments à valeur ajoutée.

En janvier 2009, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard lançait les inscriptions pour son Programme de soins infirmiers accéléré, qui permet aux étudiants de recevoir leur baccalauréat en sciences infirmières en deux ans plutôt que les quatre années habituellement requises. La première cohorte de 14 infirmières recevra son diplôme à la fin de l'année prochaine, alors que les suivantes seront formées dans de nouvelles installations d'une valeur de 7 millions de dollars dont la construction devrait commencer incessamment. En janvier 2010, l'Université donnera aussi un nouveau baccalauréat spécialisé en éducation pour soutenir les enseignants de maternelle dans leur transition au sein du système d'éducation.

Veiller à ce qu'un maximum de jeunes Insulaires aient accès à une éducation postsecondaire est aussi une priorité de mon gouvernement. Les subventions versées à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard ont permis de maintenir les frais de scolarité parmi les plus abordables au Canada atlantique. Le financement de bourses et prix pour les étudiants a plus que quintuplé depuis l'établissement de la bourse George Coles, destinée aux étudiants de première année, et les changements apportés à la Bourse d'études de l'Île et au Prix d'aptitude de l'Île.

Au cours des deux premières années du mandat de mon gouvernement, le nombre de boursiers et récipiendaires de prix au niveau postsecondaire a presque triplé par rapport à 2006-2007, passant de moins de 1 200 à près de 3 400.

Les résultats de ces mesures sont évidents. De 2006-2007 à 2008-2009, les inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire de la province ont augmenté de 17 %, les premières données de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard pour septembre 2009 laissant entrevoir une augmentation plus importante encore cette année.

Cette hausse des inscriptions peut être garante d'un avenir sûr et prospère pour nos jeunes et notre province, mais pour bénéficier pleinement d'un tel potentiel, nos jeunes doivent aussi avoir l'occasion de mettre leurs compétences au service de notre communauté.

Veiller à ce qu'un maximum de jeunes Insulaires ait accès à une éducation postsecondaire est aussi une priorité de mon gouvernement.

Pour ce faire, mon gouvernement appuie la création de près de 300 nouveaux postes spécialisés au sein de la fonction publique et de la communauté, ce qui permettra d'offrir des stages d'un an et de six mois aux étudiants insulaires dans des domaines liés à leurs études. Plus tôt cet automne, on a lancé le Programme de stages au gouvernement, qui a attiré plus de 800 demandes pour les 50 stages d'un an proposés. Compte tenu de la popularité du programme, on y a ajouté 80 stages de six mois, qui devraient commencer en janvier. De même, on compte mettre de l'avant un programme de stages dans la collectivité. Doté d'une enveloppe de 2,5 millions de dollars, il offrira 150 stages au sein d'organismes communautaires ou à but non lucratif. Ces mesures permettront aux jeunes Insulaires d'acquérir de l'expérience de travail pertinente dans leur province et de mettre à profit leurs talents, idées et énergie au sein de la fonction publique et du secteur communautaire.

Une communauté pleine de promesses

Depuis longtemps, l'Île-du-Prince-Édouard est un endroit où il est sûr et bon de vivre. Sur ce plan, la province demeure avantagée par rapport à nombre d'autres territoires, offrant une qualité de vie exceptionnelle à la majorité de ses résidants. Néanmoins, certains Insulaires ont toujours peine à joindre les deux bouts et, dans le contexte d'une récession, le rôle fondamental des outils gouvernementaux d'aide sociale est mis en lumière.

Mon gouvernement continuera donc de miser sur les stratégies et mesures en cours pour promouvoir la sécurité des Insulaires et pour faire bénéficier l'ensemble de sa population des avantages et possibilités de notre société. Les services de protection de l'enfance font l'objet d'un examen pour veiller à leur excellence partout dans la province. Un nouveau programme de formation pour le personnel des services de probation a quant à lui permis de réduire considérablement le taux de récidive. Les diverses formes de soutien offertes aux jeunes à risque sont renforcées par l'ajout de 30 places au Child and Youth Centre.

*Depuis longtemps,
l'Île-du-Prince-
Édouard est un
endroit où il est sûr et
bon de vivre, offrant
une qualité de vie
exceptionnelle à la
majorité de ses
résidants.*

Guidé par les recommandations du Comité d'examen des services destinés aux personnes handicapées, on a augmenté l'allocation accordée pour l'alimentation et le logement, de même que le taux d'indemnisation pour les soins communautaires en vertu de l'aide sociale, en plus d'avoir rehaussé le soutien au logement offert aux personnes handicapées pour améliorer leurs qualité de vie et intégration sociale. On travaille actuellement à la mise en place d'un conseil consultatif sur les questions touchant les personnes handicapées dans un esprit de collaboration avec le gouvernement pour la sensibilisation sociale aux personnes handicapées et leur intégration. En fait, des mesures seront prises en cours d'année pour veiller à ce que l'Île-du-Prince-Édouard se conforme à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Par le truchement d'investissements dans le logement abordable, le chauffage au mazout, l'efficacité énergétique, les rénovations domiciliaires, les programmes de petits-déjeuners et de collations à l'école, le transport en commun et les programmes de soins dentaires et d'assurance-médicaments, les Insulaires à faible revenu profitent d'une aide bienvenue. Depuis 2007, le salaire minimum a augmenté de 12 %, et il fait actuellement l'objet d'une évaluation qui pourrait étayer d'autres augmentations au cours de l'année à venir. On compte plus de 58 000 travailleurs à l'Île-du-Prince-Édouard et, pour les protéger davantage, on proposera à l'assemblée des changements importants à l'*Employment Standards Act* (loi sur les normes d'emploi) qui s'inscriront dans la première refonte globale de ce texte législatif en plus de 10 ans.

Les mesures de protection de la sécurité financière des Insulaires resteront aussi au premier plan, dans la suite logique de la promulgation de la nouvelle version de la *Securities Act* (loi sur les valeurs mobilières) en 2008 et de l'adoption de la *Pay Day Loans Act* (loi applicable aux prêts sur salaire) le printemps dernier. Au cours de l'année à venir, mon gouvernement effectuera des consultations préalables à la rédaction d'une nouvelle loi, soit la *Pension Benefits Act* (loi sur les régimes de retraite), dont l'introduction est prévue pour l'automne 2010, ainsi que de la législation applicable aux cartes-cadeaux, qui vise à protéger les Insulaires contre ceux qui pourraient abuser de leur générosité.

Les mesures de protection de la sécurité financière des Insulaires resteront aussi au premier plan.

Au cours de l'année qui vient, mon gouvernement continuera de perfectionner les programmes existants pour en optimiser les interactions, en plus de cerner les mesures qui pourront accroître le mieux-être et l'intégration de tous les Insulaires.

Communauté acadienne et francophone

Mon gouvernement continuera à faire preuve de leadership dans le développement à long terme de la communauté acadienne et francophone, car il reconnaît la contribution essentielle de la communauté au tissu économique, social et culturel de notre province.

Mon gouvernement reconnaît l'importance de l'accès à l'éducation en français. Plus que jamais, nous souhaitons que nos élèves et nos étudiants aient des occasions de s'épanouir dans la langue de leur choix. Entre autres, nous allons de l'avant avec la construction d'une nouvelle école française à Rustico et nous allons continuer d'appuyer le Collège Acadie Î.-P.-É.

Mon gouvernement continuera à participer au rayonnement de la culture acadienne dont la richesse est la force. Nous continuerons à bâtir sur les succès des artistes établis et émergents dans des disciplines variées, en les appuyant par l'entremise de programmes tels que le Programme de développement culturel acadien.

Également, mon gouvernement vient de renouveler son Entente de coopération et d'échanges avec le gouvernement du Québec. Cette entente nous permettra d'accroître les échanges étudiants, d'accroître les occasions de coopération entre nos deux provinces et de contribuer à l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone.

*Mon gouvernement
continuera à
participer au
rayonnement de la
culture acadienne
dont la richesse est la
force.*

Les premiers Insulaires

En décembre 2007, mon gouvernement confirmait nos relations avec la communauté autochtone dans le cadre de l'Entente de partenariat Canada-Î.-P.-É.-Mi'kmaq, et encore en avril 2008, avec son engagement à définir les structures nécessaires au soutien de ces relations. Ainsi, dans la foulée de cet engagement, on a créé le Secrétariat des affaires autochtones, qui relève du ministère des Communautés, des Affaires culturelles et du Travail. Le Secrétariat aidera le gouvernement à mieux coordonner les activités du ministère ayant trait aux Autochtones, ainsi qu'à respecter les principes établis dans l'Entente de partenariat. Le travail du Secrétariat sera encadré par un comité consultatif.

Vers une prospérité économique commune

Un avenir rempli de possibilités et de prospérité pour tous les Insulaires peut seulement se réaliser à partir d'une économie forte. Et, dans un monde concurrentiel et en constante évolution, il faut adopter une approche équilibrée. Nous devons ainsi miser sur nos valeurs sûres, comme les pêches, l'agriculture et le tourisme, et exploiter le potentiel des industries émergentes. Nous devons donc fournir la formation et l'enseignement postsecondaire nécessaires à un large éventail de professions spécialisées pour favoriser cette croissance et permettre aux Insulaires de tirer le maximum d'une telle économie diversifiée et florissante. Nous devons aussi accueillir de nouveaux arrivants et admettre qu'ils viennent renforcer le tissu social de la province par leurs compétences, ressources et culture diverses.

La diversification économique est un but avoué de mon gouvernement, qui consacre 200 millions de dollars à la Stratégie de prospérité insulaire. Depuis le lancement de cette stratégie quinquennale, en 2008, on a investi ou engagé près de 30 millions de dollars dans des projets de recherche et d'innovation, des programmes de perfectionnement des compétences et d'aide à l'emploi, des mesures fiscales et le développement d'infrastructures d'innovation dans des secteurs émergents clés qui viennent compléter nos forces ou en étendre la portée.

Un avenir rempli de possibilités et de prospérité pour tous les Insulaires peut seulement se réaliser à partir d'une économie forte.

- La chaîne de valeur de la province prend sa source dans les champs, forêts et plans d'eau pour aboutir dans les laboratoires et installations de fabrication et de transformation poussées. Son effervescent secteur des biosciences vient donc compléter adéquatement cette chaîne. Avec la création de la Cité de la biotechnologie de l'Île, l'année à venir s'annonce encore plus prometteuse pour ce secteur.
- C'est en aérospatiale que s'est faite la croissance la plus marquée des 15 dernières années. En effet, les neuf entreprises présentes à l'Île-du-Prince-Édouard emploient maintenant plus de 850 personnes, et leurs ventes annuelles totalisent près de 320 millions de dollars. L'industrie aérospatiale poursuit sur sa lancée malgré le ralentissement de ses activités ailleurs en Amérique du Nord, avec un taux d'emploi en hausse de près de 5 % à ce jour en 2009.
- Leader national et force novatrice en production d'énergie éolienne, la province se distingue dans le secteur de l'énergie. Actuellement, 18 % de son électricité est produite à l'aide de parcs éoliens, le recours à cette énergie propre devant éventuellement atteindre 30 % de la production électrique, un niveau inégalé.
- On constate aussi une croissance dans le secteur des technologies de l'information. La croissance de Summerside comme centre des technologies de l'information en santé est soutenue par mon gouvernement, qui investit dans la revitalisation de l'édifice patrimonial Holman.

Au cours de l'année à venir, mon gouvernement augmentera ses investissements dans les trois volets stratégiques de la Stratégie de prospérité insulaire, soit les Insulaires, l'innovation et l'infrastructure stratégique, en plus d'en élargir la portée.

Dans notre société ouverte sur le monde, notre avenir dépend de la diversité et du dynamisme de notre population. Dans ce contexte, l'immigration joue un rôle essentiel. De juillet 2008 à juin 2009, le taux de croissance démographique de l'Île-du-Prince-Édouard a atteint son plus haut niveau en 25 ans. Avec une augmentation de plus de 1 % ou 1 500 personnes, notre taux de croissance démographique est le plus important à l'est des Prairies.

Dans notre société ouverte sur le monde, notre avenir dépend de la diversité et du dynamisme de notre population. Dans ce contexte, l'immigration joue un rôle essentiel.

Les investissements des immigrants ont aussi eu une incidence majeure sur l'Île-du-Prince-Édouard. Le gouvernement fédéral a en effet approuvé plus de 1 500 demandes en vertu d'un fonds de partenariat avec les immigrants, ce qui s'est traduit par des investissements nets de 120 millions de dollars dans les entreprises insulaires.

La continuité de cette réussite dépend maintenant de l'accueil de ces nouveaux arrivants dans notre société. On a déjà fait des investissements majeurs à cet effet, avec une augmentation annuelle du nombre de places retenues dans les cours de langue et les 2,5 millions consacrés chaque année à l'intégration des enfants d'immigrants dans nos écoles. Afin de poursuivre dans cette lignée, mon gouvernement a élaboré une stratégie d'établissement, en collaboration avec plus de 40 partenaires. Cette stratégie, qui doit être lancée sous peu, aidera les nouveaux Insulaires à devenir des membres à part entière de notre société et les incitera à s'installer de manière durable dans la province.

Renouvellement des régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard

Mon gouvernement s'est engagé à bâtir l'Île-du-Prince-Édouard d'un commun effort, bien qu'il comprenne les forces, besoins et possibilités propres aux diverses régions urbaines et rurales de la province. Bien qu'on y trouve une bonne partie des ressources, de la population, de la culture et du patrimoine de l'Île, le milieu rural insulaire est confronté aux mêmes difficultés que les autres régions rurales d'un monde qui évolue.

C'est pourquoi mon gouvernement investit dans les infrastructures nécessaires à la croissance économique, au mieux-être social et à l'accès aux moyens de transport en milieu rural. Un peu plus tôt, j'ai traité des investissements dans nos hôpitaux, foyers, écoles et autres installations publiques. Ces mesures sont appuyées par des investissements faits en partenariat avec les ordres de gouvernement fédéral et municipal qui visent la réfection de nos routes, la modernisation de nos réseaux d'aqueduc et d'égout et la construction d'infrastructures récréatives et communautaires partout à l'Île.

Bien qu'on y trouve une bonne partie des ressources, de la population, de la culture et du patrimoine de l'Île, le milieu rural insulaire est confronté aux mêmes difficultés que les autres régions rurales d'un monde qui évolue.

À la lumière de l'évolution rapide des technologies de l'information et des communications, l'accès à Internet à large bande est vite devenu une nécessité, tout comme l'a été l'adoption massive de l'électricité il y a 50 ans. Mon gouvernement a promis de rendre le service Internet à large bande accessible partout dans la province. D'ici la fin novembre, quelque 19 000 foyers en milieu rural devraient avoir accès à Internet haute vitesse, un service dont devrait bénéficier la quasi-totalité des foyers et entreprises de la province au début de 2010.

Afin de donner à l'ensemble des Insulaires davantage d'occasions d'intégrer la fonction publique et de profiter de leurs compétences et de leur engagement, mon gouvernement déménage deux ministères dans des collectivités à l'extérieur de la région de la capitale. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a déjà entamé sa relocalisation à Summerside, alors que les installations qui hébergeront le ministère des Pêches, de l'Aquaculture et du Développement rural sont en construction à Montague. Ces mesures visent à offrir davantage de possibilités d'emplois de grande qualité en milieu rural et à permettre à la fonction publique de bénéficier d'un accès accru aux compétences, au talent et à l'engagement des Insulaires.

De plus, au cours de la dernière année, mon gouvernement a mené à bien la création de la Stratégie de développement économique rural de concert avec les Insulaires. Cet effort complémentaire a été alimenté par une conférence de leaders ruraux, un sondage en ligne auprès de plus de 600 Insulaires, des forums régionaux et des ateliers sectoriels. Au total, plus de 1 200 Insulaires ont contribué à la stratégie, dont les détails seront dévoilés plus tard cet automne.

Pour l'heure, il faut souligner trois faits saillants dans cette stratégie :

- Le développement économique nécessite une main-d'œuvre formée et spécialisée. On sait d'ailleurs que l'accès restreint à l'enseignement postsecondaire se traduit par des compétences moins spécialisées, une croissance économique stagnante et l'exode des jeunes. Ces répercussions sont évidentes dans les régions rurales de la province, et des mesures énergiques sont nécessaires pour atténuer les obstacles auxquels les Insulaires en milieu rural sont confrontés.

D'ici la fin novembre, quelque 19 000 foyers en milieu rural devraient avoir accès à Internet haute vitesse.

Mon gouvernement s'associera avec le Collège Holland pour établir un centre de formation régional à Prince-Ouest et ainsi offrir un éventail de programmes permanents et en alternance qui appuient le développement économique et social de la région. Des programmes de métiers et des cours d'éducation aux adultes et de préparation aux études postsecondaires figureront parmi les programmes permanents du centre. Celui-ci proposera aussi des programmes d'enseignement postsecondaire en alternance à divers endroits à Prince-Ouest, ce qui permettra d'offrir du perfectionnement des compétences dans divers domaines en demande, dont les soins de santé, la gestion commerciale et les technologies de l'information.

- La rétroaction obtenue dans le cadre de la Stratégie de développement rural a également révélé que l'on devait mettre l'accent sur le développement économique et qu'il était essentiel d'améliorer la prestation des services et outils de nature économique. Ainsi, mon gouvernement prendra les mesures nécessaires pour créer trois centres d'affaires régionaux en milieu rural afin de soutenir la croissance et le développement des entreprises locales. Les centres réuniront sous un même toit des fonctionnaires, des ressources et des programmes provinciaux en lien avec le développement commercial, de même que des services consultatifs, de développement du marché du travail, de développement communautaire et de formation. Afin de promouvoir davantage l'approche tout en un, mon gouvernement invitera le gouvernement fédéral et ses partenaires communautaires à offrir leurs activités et services de développement économique et communautaire dans les mêmes installations, et donc à répondre de façon intégrée aux besoins des entreprises insulaires et aux possibilités qui s'offrent à elles.
- Enfin, on prendra les mesures nécessaires pour veiller à ce que l'économie rurale bénéficie au maximum de l'expansion de l'accès au service Internet à large bande partout dans la province, et ce, le plus rapidement possible. Mon gouvernement fournira le soutien technique et les ressources nécessaires aux entrepreneurs dans le cadre d'un fonds pour le service Internet à large bande en milieu rural, en partenariat avec Bell Aliant. On viendra aussi en aide aux entreprises touristiques en milieu rural par l'intermédiaire de leurs associations touristiques régionales.

On prendra les mesures nécessaires pour veiller à ce que l'économie rurale bénéficie au maximum de l'expansion de l'accès au service Internet à large bande partout dans la province, et ce, le plus rapidement possible.

À plus long terme, la prospérité et la viabilité du milieu rural de la province nécessitent un environnement et des ressources durables ainsi que des structures de gouvernance et un leadership éprouvés et efficaces. Mon gouvernement a donc créé la Commission pour l'aménagement du territoire et pour la gouvernance locale, présidée par le juge à la retraite Ralph Thompson, pour promouvoir ces objectifs. Au cours de la dernière année, le commissaire Thompson a effectué un travail consultatif et de recherche aussi vaste qu'approfondi et met maintenant la dernière touche à son rapport. Mon gouvernement attend ses conclusions et recommandations plus tard au cours de l'année. Il disposera alors d'une base solide pour agir dans ces secteurs vitaux.

Accroître le caractère durable de nos industries primaires

Madame la Présidente, l'engagement de mon gouvernement à renouveler les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard d'un commun effort illustre bien la réalité insulaire : la santé économique de notre province est tributaire de celle des industries en milieu rural.

L'avenir de nos trois industries de base, soit l'agriculture, les pêches et le tourisme, sera à l'image de l'économie mondiale. Au gré de la croissance de la demande pour nos produits de classe mondiale, mon gouvernement continuera de soutenir inlassablement ces secteurs.

Agriculture et évolution rapide des marchés

Mon gouvernement vise la croissance durable des secteurs agricole et agroalimentaire de l'Île-du-Prince-Édouard. Pour ce faire, il a convenu de nouvelles orientations avec l'industrie. D'abord, on a commencé à mettre en œuvre les principales recommandations du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire à l'Île-du-Prince-Édouard. Piloté par l'industrie, le rapport formule en effet diverses recommandations en matière de concurrence, de collaboration et de durabilité, et mon gouvernement entend aller de l'avant dans ces domaines.

L'avenir de nos trois industries de base, soit l'agriculture, les pêches et le tourisme, sera à l'image de l'économie mondiale.

Au gré de la croissance de la demande pour nos produits de classe mondiale, mon gouvernement continuera de soutenir inlassablement ces secteurs.

En partenariat avec le gouvernement fédéral, nos programmes d'innovation versent un million de dollars chaque année pour favoriser et soutenir la recherche appliquée sur la diversification, la valeur ajoutée et l'accroissement de la compétitivité des activités des producteurs agricoles.

Le ministère collabore avec les producteurs pour commercialiser de nouvelles cultures, telles que la moutarde d'Abyssinie, le chanvre et la bourrache, qui peuvent être produites et transformées dans la province, en plus de les inciter à adopter un mode de production biologique et de les soutenir dans cette démarche.

En versant des intérêts en vertu du Programme de paiements anticipés, un nouveau programme de prêts conçu pour aider à stabiliser la production porcine, les producteurs ont plus facilement accès à du capital.

Mon gouvernement demeure convaincu que la société Atlantic Beef Products est un élément clé du développement soutenu de l'industrie de l'élevage dans la région. Nous sommes d'ailleurs heureux que le nouveau conseil d'administration concentre les activités commerciales sur l'atteinte de la rentabilité.

Mon gouvernement appuie des programmes qui permettent à l'industrie d'être plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, le Programme des services de diversification des modes d'occupation des sols alloue un million de dollars par an à la reconnaissance des propriétaires fonciers qui protègent les terres et plans d'eau vulnérables. L'Île-du-Prince-Édouard est la première province canadienne à mettre en œuvre un tel programme dans l'ensemble de son territoire. En outre, le Programme de gérance agroenvironnementale Canada – Île-du-Prince-Édouard prévoit une enveloppe annuelle d'un million de dollars pour le financement de projets de conservation à la ferme.

Au cours des mois à venir, mon gouvernement a l'intention d'élaborer des programmes de financement qui aideront les agriculteurs à réduire leurs coûts d'exploitation, à développer de nouvelles cultures et possibilités commerciales, et à permettre à la population de bénéficier pleinement de son environnement. Ces initiatives seront axées sur la diversification optimale des cultures et les possibilités associées aux énergies renouvelables.

Le Programme des services de diversification des modes d'occupation des sols alloue un million de dollars par an à la reconnaissance des propriétaires fonciers qui protègent les terres et plans d'eau vulnérables.

Adoption d'une stratégie en matière de tourisme

Madame la Présidente, l'industrie touristique de l'Île-du-Prince-Édouard amène son lot de visiteurs et d'activité économique dans les collectivités de toute la province et soutient un éventail de commodités et services qui améliorent la qualité de vie des Insulaires.

Bien que de nombreuses provinces aient connu une chute du tourisme au cours de l'année, nous avons de notre côté fait des gains dans certains secteurs lors des neuf premiers mois de l'année. Comparativement à la même période en 2008, la circulation routière vers la province a augmenté de 7 %, et les séjours dans les campings ont bondi de 22 % ou plus de 40 000 nuitées. De tels résultats dans un marché défavorable témoignent du leadership de l'industrie et d'une collaboration fructueuse avec celle-ci dans la conception de produits attrayants. Mon gouvernement continuera de collaborer avec l'industrie afin de continuer à miser sur nos forces tout en tirant profit des occasions qui se présenteront à nous cette année.

L'attrait touristique de l'Île-du-Prince-Édouard réside dans ses paysages, sa richesse culturelle et sa qualité de vie. La stratégie en matière de tourisme de mon gouvernement repose sur ces forces et tient compte du fait que notre authenticité est notre meilleur attrait commercial.

Les touristes en quête d'authenticité s'intéressent de plus en plus aux activités culturelles. Ce volet de l'industrie fait depuis longtemps la force de l'Île-du-Prince-Édouard, entre autres avec le Festival de Charlottetown, le Rollo Bay Fiddle Festival, le Festival des lumières et diverses expositions et foires partout dans la province. De nouvelles manifestations telles que le Cavendish Beach Music Festival ont quant à elles attiré des dizaines de milliers de touristes.

En 2010, mon gouvernement mettra en œuvre une stratégie sur l'explosion culturelle afin de s'inspirer de ces réussites pour faire de l'Île-du-Prince-Édouard la capitale culturelle de la côte est canadienne. La stratégie mettra plus particulièrement l'accent sur un achalandage accru à la fin du printemps et au début de l'automne. Pour ce faire, on présentera nos classiques sous un nouveau jour, on améliorera les nouveautés, comme le Festival of Small Halls, et on proposera de nouvelles activités novatrices.

La stratégie en matière de tourisme de mon gouvernement tient compte du fait que notre authenticité est notre meilleur attrait commercial.

Nos produits alimentaires exceptionnels sont des symboles provinciaux et un atout de taille dans le secteur effervescent du tourisme culinaire. Afin de tirer profit de ces possibilités tout en misant sur la sensibilisation aux produits insulaires, sur la demande pour ceux-ci et sur leur exportation, mon gouvernement a chapeauté la création de l'Alliance culinaire. Ce partenariat entre les secteurs touristique, agricole et des pêches permettra à la fois de tabler sur l'excellence des produits alimentaires et des expériences gastronomiques de la province et de prolonger des activités touristiques dynamiques à l'automne, et ce, dans toutes nos régions.

Le potentiel de croissance est donc grand pour l'industrie touristique, et la qualité de vie des Insulaires ne peut qu'en bénéficier. Afin de veiller à ce que les entreprises touristiques profitent de ces possibilités d'affaires, mon gouvernement travaille à la mise en œuvre du projet Solution touristique intégrée, soit un nouveau système de technologie de l'information comprenant une banque de touristes et un système de réservation central. Le système offre un plus grand choix et un service supérieur aux touristes tout en permettant aux entreprises touristiques d'accéder à un bassin élargi de clients potentiels. Au cours de l'année qui vient, mon gouvernement aidera d'autres entreprises touristiques à se prévaloir de ces possibilités.

Mon gouvernement investira également dans les infrastructures nécessaires pour tirer davantage profit du marché des congrès et réunions. Mon gouvernement souhaite toujours développer notre capacité à recevoir congrès et réunions. Ainsi, de pair avec le gouvernement fédéral, nous allons revitaliser le centre des congrès et le district Queens Wharf, dans le secteur riverain patrimonial de Charlottetown, afin d'en faire le choix par excellence de sa catégorie au pays.

Pêches : un plan en cinq points

Madame la Présidente, nos collectivités côtières sont axées sur les secteurs des pêches et de l'aquaculture.

Subissant les contrecoups du ralentissement économique mondial, les pêcheurs de homard ont connu une année difficile. À la mi-mai, mon gouvernement a pris des mesures pour remédier à ces difficultés : en effet, en collaboration avec le gouvernement fédéral, notre plan en cinq points a permis de répondre aux besoins immédiats et à long terme de l'industrie et de la soutenir.

*Nos collectivités
côtières sont axées sur
les secteurs des pêches
et de l'aquaculture.*

Les fonds alloués ont servi à l'achat et à l'entreposage de homard de conserverie qui sera éventuellement vendu aux usines de transformation de la province. De même, l'industrie a pu se prévaloir d'un prêt-relais dans la zone de pêche du homard 25 et ainsi retirer 24 permis de pêche pour la saison, soit le dixième des permis dans la région. Si on ajoute à cela une hausse de 15 % du nombre de prises, on obtient une augmentation importante du nombre moyen de prises pour les pêcheurs restants. La mise en œuvre d'un plan de rationalisation pour la pêche au homard canadienne menée par le secteur afin d'assurer la viabilité des ressources dans les zones de pêche du homard 25 et 26A se poursuit en collaboration avec le gouvernement fédéral. Compte tenu de la situation en 2008 et 2009, les pêcheurs ont pu eux aussi bénéficier du programme de prêts à faible taux d'intérêt, et ce programme sera une fois de plus bonifié pour inclure les pêcheurs qui emploient leur conjoint, à condition qu'ils répondent aux exigences financières établies.

À plus long terme, il est essentiel de délaissier le modèle de commercialisation des produits primaires pour plutôt vendre le homard sur les marchés à valeur ajoutée, ce qui permettrait aux pêcheurs et aux transformateurs d'obtenir un meilleur rendement pour leur investissement. C'est dans cet esprit que mon gouvernement a alloué 2 millions de dollars aux activités de développement de produits, d'innovation technologique et de marketing menées en collaboration avec les pêcheurs et transformateurs de la province ainsi que le gouvernement fédéral.

Le secteur aquicole n'a pas été aussi durement touché par la crise économique, bien qu'il soit aux prises avec des difficultés et des coûts opérationnels dus à la lutte contre les espèces envahissantes. Mon gouvernement continuera de collaborer avec l'industrie mytilicole de la province par le financement de la conception et de la mise en œuvre de solutions technologiques contre le salissement par les ascidies. Les programmes de soutien au développement des fameuses huîtres Malpèque se poursuivent, et on espère profiter de nouvelles possibilités par l'intermédiaire de l'Alliance culinaire.

Il est essentiel de délaissier le modèle de commercialisation des produits primaires pour plutôt vendre le homard sur les marchés à valeur ajoutée, ce qui permettrait aux pêcheurs et aux transformateurs d'obtenir un meilleur rendement pour leur investissement.

Protection de l'environnement et sécurité énergétique

Tous les Insulaires ont un rôle à jouer dans la protection et la valorisation de l'environnement. Pour mon gouvernement, il faut absolument soutenir les particuliers et entreprises qui posent des gestes écologiques concrets.

Ensemble, protégeons notre eau et nos sols

La santé de notre environnement et la qualité de notre eau potable sont tributaires de nos bassins hydrographiques. Les groupes de protection des bassins hydrographiques constituent un excellent exemple de participation communautaire et de responsabilité partagée. Ainsi, mon gouvernement a augmenté de façon marquée le financement du Programme de gestion des bassins hydrographiques pour accroître la capacité et la viabilité de ces groupes, et donc leur permettre de mener à bien leurs plans d'amélioration. Des fonds supplémentaires leur seront versés en 2010 pour leur permettre de capitaliser sur le fruit de leurs efforts.

En 2008, la Commission sur les nitrates dans l'eau souterraine a déposé son rapport. Mon gouvernement en a adopté toutes les recommandations et est déjà passé à l'action dans plusieurs secteurs, dont l'analyse gratuite de l'eau pour tous les Insulaires en 2008 et 2009, de même que l'interdiction d'épandre des boues d'égout. On a conçu un plan de mise en œuvre du reste des recommandations qui sera appliqué à partir de la prochaine année.

Afin de protéger davantage nos ressources hydriques et nos sols fragiles mais vitaux, mon gouvernement élargira la portée des limites de propriété prévues dans la *Lands Protection Act* (loi de protection des terres) afin d'y inclure les ressources foncières écologiquement vulnérables, une décision qui s'inscrit également dans les recommandations de la Commission. Cette mesure incitera les agriculteurs à retirer les terres plus écosensibles de leur rotation de culture, ce qui contribuera à une meilleure protection de nos ressources.

Les groupes de protection des bassins hydrographiques constituent un excellent exemple de participation communautaire et de responsabilité partagée.

Madame la Présidente, des intervenants clés tels que la Société canadienne du cancer et l'Environmental Health Coalition ont en outre pressé le gouvernement d'adopter une loi réduisant et limitant l'utilisation des pesticides à des fins cosmétiques. Mon gouvernement déposera donc la *Pesticide Control Act* (loi sur le contrôle des pesticides), qui vise à interdire divers pesticides pour la pelouse et à restreindre l'emploi des autres pesticides aux spécialistes commerciaux formés selon des conditions strictes. Cette mesure initiale entraînera le retrait de plus de 240 produits chimiques des rayons et devrait se traduire par une réduction importante de l'utilisation globale des pesticides pour la pelouse dans la province.

Offrir une énergie verte plus abordable aux Insulaires

Le mazout, l'électricité et l'essence sont essentiels au quotidien de tous les Insulaires. Notre province dépend depuis longtemps d'un approvisionnement extérieur en énergie, ce qui se répercute sur les coûts de celle-ci. Ces deux dernières années, la fluctuation des prix et de l'approvisionnement pour les sources traditionnelles d'énergie à l'échelle mondiale a exacerbé notre vulnérabilité dans ce domaine. Mon gouvernement œuvre donc à l'amélioration de l'accès des Insulaires à une énergie fiable, sûre et abordable.

La sécurité énergétique commence par l'efficacité énergétique et le développement de nos ressources. En octobre 2008, mon gouvernement a donc publié une stratégie en matière d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie, de même que son plan en dix points pour le développement de nos ressources en énergie éolienne. Les appels à soumissionner lancés récemment dans le cadre de projets éoliens visent l'ajout de 30 mégawatts d'énergie propre et sûre pour consommation provinciale et de quelque 100 mégawatts pour l'exportation.

On a fondé l'Office de l'efficacité énergétique au début de 2008. Depuis, 3 000 foyers insulaires ont obtenu de l'aide pour réduire leur consommation d'énergie et les coûts afférents, de même que pour rendre leur domicile plus confortable et mieux isolé. Mon gouvernement a réussi à obtenir de nouveaux fonds fédéraux pour cette initiative, offrant dans la foulée son programme d'emprunt à faible taux d'intérêt à 3 500 familles supplémentaires.

3 000 foyers insulaires ont obtenu de l'aide pour réduire leur consommation d'énergie et les coûts afférents, de même que pour rendre leur domicile plus confortable et mieux isolé.

Conscient que l'énergie éolienne ne peut répondre qu'à une partie des besoins de la province, mon gouvernement poursuit activement ses discussions avec les autres provinces de l'Est du pays afin d'assurer l'accès de sa population à un approvisionnement en énergie fiable et abordable qui ne repose pas sur les combustibles fossiles.

Forts d'un avenir ancré dans le passé

Les Jeux d'été du Canada 2009 ont mis en évidence l'hospitalité insulaire et notre incroyable capacité à accueillir toute une nation!

Maintenant, notre regard se tourne vers la Colombie-Britannique, qui accueillera les Jeux olympiques d'hiver 2010 à Vancouver en février prochain, de même que les Jeux paralympiques en mars. L'Île-du-Prince-Édouard est fière d'être un commanditaire engagé dans cette manifestation planétaire. En effet, le 18 février prochain, les Jeux olympiques 2010 de Vancouver consacreront la journée à l'Île-du-Prince-Édouard. Le talent de nos artistes sera alors à l'honneur, et des athlètes de la province, actifs ou à la retraite, seront présents aux activités prévues, dont le relais du flambeau olympique et un rallye pour l'esprit olympique. Au nom des Insulaires, mon gouvernement souhaite bonne chance à tous nos athlètes et les remercie pour les années d'efforts acharnés qu'ils ont consacrées à leur sport. L'Île-du-Prince-Édouard sera très bien représentée par ses athlètes et artistes, et nous sommes très fiers d'eux.

Et une autre manifestation incontournable se profile à l'horizon :

En effet, c'est en 2014 que les Canadiens et Canadiennes célébreront le 150^e anniversaire de la Conférence de Charlottetown qui, en 1864, a donné naissance à la Confédération canadienne et à notre état fédéré actuel.

Madame la Présidente, 2014 est une étape importante dans l'histoire de notre province, connue partout au pays comme le berceau de la Confédération, mais aussi dans l'histoire du Canada tout entier.

*En 2014, les
Canadiens et
Canadiennes
célébreront le 150^e
anniversaire de la
Conférence de
Charlottetown qui, en
1864, a donné
naissance à la
Confédération
canadienne et à notre
état fédéré actuel.*

Mon gouvernement a déjà commencé à planifier cet anniversaire, qui mettra à profit les connaissances et le talent d'un grand nombre de personnes.

Je suis persuadée que, ensemble, nous pouvons concevoir un point de rencontre national où la genèse politique et historique de notre pays pourra être soulignée et célébrée.

Depuis 2007, mon gouvernement œuvre avec la population à l'établissement d'un cadre et de mesures qui nous permettront d'avancer d'un commun effort vers un avenir garant de réussite et de prospérité. Mon gouvernement s'engage donc à poursuivre ce fructueux partenariat au cours des années à venir.

Madame la Présidente et membres de l'Assemblée législative,

Que la divine Providence vous guide dans vos délibérations.